



Championnat de France de Kayak Sport Adapté

Du 17 au 19 mai 2013
Saint Benoit (86)



Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes
Championnat de France Kayak Sport Adapté 2013
CREPS de Boivre
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

MOT DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL



Bienvenue en terre picto-charentaise !

La Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes est heureuse de vous accueillir du 17 au 19 mai pour ce championnat de France de kayak version 2013. Nous espérons que vous prendrez plaisir à vivre ces jours de compétition sur le site exceptionnel de la base de Saint-Benoît, dont Grand-Poitiers nous a permis de bénéficier. Nous les en remercions, tout comme la municipalité de Saint-Benoît qui a, depuis de début, accueilli favorablement le projet et met tout en œuvre pour nous faciliter la tâche.

Rien n'avait pourtant préparé la Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes à accueillir le championnat de France de Kayak ! En effet, la nouvelle équipe élue en Octobre dernier ne pensait pas se lancer dans une telle aventure aussi rapidement ; et le kayak ne figure pas parmi les activités les plus pratiquées par nos sportifs régionaux du Sport Adapté. Mais sollicités en décembre dernier par la FFSA, il aurait été dommage de passer à côté d'une si belle opportunité. Nous avons en effet la chance de bénéficier d'un site qui se prête bien à cette compétition, et surtout le Comité Régional de Canoë-Kayak et le Canoë-Kayak-Club-Poitevin ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme l'idée de se lancer dans cette aventure sportive et humaine. Je les remercie très chaleureusement de leur important investissement.

C'est donc forts de ces énergies conjuguées que nous avons décidé de relever le défi.

Un grand merci à la FFSA et l'équipe du comité de Haute Normandie, organisateur de la compétition de l'an dernier, pour l'aide et des conseils qu'ils nous apportent. Autour des kayakistes, une grande diversité de bénévoles se mobilise pour assurer le bon déroulement des épreuves, en toute sécurité et organiser les moments hors épreuves. Qu'ils soient ici tous remerciés de leur aide si précieuse.

Bien sûr, tout ceci ne serait possible sans le soutien financier de nos partenaires, et tout particulièrement la Région.

Enfin, j'espère que nous aurons le bonheur d'accueillir de nombreux spectateurs, profitant du spectacle de la compétition et de l'ambiance si conviviale des rencontres du sport adapté.

Bienvenue donc à tous les sportifs et accompagnateurs qui s'engagent dans cette compétition.

Je suis sûr qu'ils trouveront ici l'occasion de vivre, au-delà de la performance, des moments de plaisir et de partage.

Alors place aux sportifs, à leurs performances et au plaisir...

Serge DIVET

**Président de la Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes,
Président du COL Championnat de France Kayak 2013.**

MOT DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL



Le comité régional de canoë-kayak Poitou-Charentes est très heureux de pouvoir accueillir sur son territoire ces championnats de France de Sport adapté. Le comité a toujours été soucieux de proposer des activités pour tous. Ces championnats sont une finalité pour valoriser les activités réalisées au sein des clubs en partenariats avec des organismes spécialisés. En souhaitant à tous, de glisser et surfer sur la vague pour ce championnat. Bon championnat à tous.

Fabienne HABRIOUX

Présidente du Comité Régional de Canoë-kayak Poitou-Charentes

Le Canoë-Kayak-Club-Poitevin est un club qui existe depuis 1966 et qui a toujours été actif et innovant. 134 licenciés, une école de pagaie enfants et une adultes, une école de sport, des compétiteurs évoluant dans différentes disciplines.



Nous partons du principe que chacun doit se faire plaisir avec ce qu'il aime.

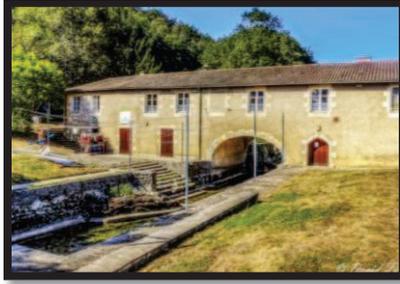
Traditionnellement slalomeurs de cœur, nous avons des compétiteurs dans chacune des nationales, en 2012, un champion du monde junior. La présidente, juge internationale, œuvre également au niveau national et régional pour l'avancée dans la formation des juges.

Très habitués à organiser des sélectifs régionaux et des nationales 3, j'ai eu un coup de cœur pour les France. Organiser quelque chose de différent avec un public différent....Ayant eu de bonnes expériences professionnelles passées avec des kayakistes du Sport Adapté, nous avons dit banco ! Je suis sûre que l'aventure humaine y sera riche et inoubliable. De plus, nous avons à cœur la promotion de notre sport, tellement beau et méconnu !

Sophie DELAGE

Présidente du Canoë Kayak Club Poitevin

PRESENTATION DE LA VILLE DE SAINT BENOIT



Situé dans le département de **la Vienne** et dans la région **Poitou-Charentes**, Saint-Benoît fait partie de la Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers.

La Ville de Saint-Benoît bénéficie d'un patrimoine naturel très protégé. Alors venez vite flâner le long de ses berges et de ses cours d'eau pour y découvrir une flore et des arbres remarquables, ainsi qu'une faune très riche !

La base de canoë-kayak

A l'origine, il s'agissait d'un **vieux moulin à papier** bâti en 1869 qui dépendait alors de l'abbaye. L'ancienne papeterie, c'est-à-dire la partie la plus ancienne, aménagée dans son état actuel sert de **base de canoë-kayak**. La minoterie bâtie au début du siècle par l'ancien maire de Saint-Benoît, Ernest Véron, a été démolie en 1974.

Les berges du Clain

Saint-Benoît offre une grande **diversité de paysages** et de **grands moments de plaisir** tout au long des promenades. Les **berges du Clain** se situe au pied de la résidence de l'Ermitage au lieu-dit « La Varenne », nom générique des terres laissées par la rivière qui se retire peu à peu pour permettre la culture du chanvre.

Le **parc de la vallée du Clain** s'étend sur cinq kilomètres de rives (de l'Ermitage à Passelourdain) dont la commune s'est rendue propriétaire afin d'entretenir, de protéger les sites et de les aménager pour l'agrément de tous.

La vallée du Miosson

Petite rivière discrète, le Miosson traverse de nombreuses communes de la Vienne avant de se jeter dans le Clain à Saint-Benoît. Ces berges proposent de **belles promenades** et la visite d'un **patrimoine naturel exceptionnel de verdure et de fraîcheur**.



PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 17 Mai 2013

14h30-18h30 : accueil des participants, vérification des licences et des engagements. Bassin sécurisé ouvert .

19h30 : réunion des entraîneurs.

20h : dîner.

Samedi 18 Mai 2013

8h30 - 9h00 : réunion des arbitres, échauffement.

9h - 12h00 : début de la compétition course en ligne toutes catégories

12h00 : remise des médailles et récompenses.

12h30 - 13h30 : déjeuner.

14h - 18h00: compétition slalom toutes catégories.

18h15 : remise des médailles et récompenses.

20h00 : soirée de gala.

Dimanche 19 Mai 2013

8h30 : réunion des arbitres, échauffement.

9h - 12h00 : Echauffement et compétition équipage.

12h30 : remises des médailles et récompenses.

A partir de 11h00 : distribution des paniers repas

Ce programme est un prévisionnel et l'organisation pourra le faire évoluer notamment en fonction des conditions météorologiques

INFORMATIONS GENERALES

Peuvent participer à la compétition, tous les sportifs détenteurs d'une licence 2012/2013 de type compétitive. Les concurrents devront avoir participé à une compétition interrégionale, régionale ou départementale de la FFSA (sauf dérogation cf P.7).

De plus conformément à l'article du code du sport ci-dessous. Les participants aux championnats de France de kayak sport adapté devront se munir d'une attestation d'aptitude à savoir nager 25m et à s'immerger. La possession d'une licence de la FFCK ne se substitue pas à cette attestation. Cette attestation sera fournie par la personne majeure, son représentant légal, ou une autorité compétente.

Adresse de Correspondance du Comité d'Organisation Local

**Championnat de France Kayak Sport Adapté 2013
Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes
CREPS de Boivre
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD**

Contact : Richard DUPUY / richard.dupuy@ffsa.asso.fr / 06.87.90.61.45

Accueil des Délégations :

L'accueil des associations et de leurs sportifs se fera le vendredi 17 Mai 2013 de 14h30 à 18h30 à la base de Canoë Kayak - Avenue de Lorch - 86280 Saint Benoît
Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Une vérification des engagements sera effectuée : tout sportif ne présentant pas sa licence et son attestation de natation se verra refuser l'accès à la compétition.

Restauration – Hébergement :

Les repas se prendront au Restaurant Universitaire Rabelais – 5, rue de la Devinière – 86000 Poitiers le vendredi soir et le samedi midi.

Le repas de gala aura lieu à la salle des sports du Gravion – 56, route de Poitiers – 86280 Saint Benoît

Le repas du dimanche midi sera distribué sous forme de panier-repas.

Forfait sportif	65 €
Forfait accompagnateur	55 €

L'hébergement ainsi que les petits déjeuners sont à la charge des équipes. Vous trouverez les informations sur les hébergements à la fin de ce dossier.

Enregistrement des inscriptions :

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Les dossiers seront enregistrés à partir de la date de réception des dossiers.

Ces documents devront être envoyés au plus tard à l'adresse du COL : **le 17 Avril 2013**

Passé ce délai, nous ne garantirons pas la confirmation des inscriptions. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 2 Mai 2013. Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

PRECISIONS TECHNIQUES

Site sportif

Base de Canoë Kayak - Avenue de Lorch – 86280 Saint Benoît

Liste des épreuves :

- **Epreuves officielles ouvrant droit à un titre :**
 - ✓ Le slalom.
 - ✓ La course en ligne.
 - Vitesse
 - Fond
- **Epreuve libre :**
 - ✓ Courses en équipage

Catégories d'âges :

Le championnat est ouvert à toutes les catégories d'âges.

Espoirs	Année 2002-1996
Seniors	Année 1995-1979
Vétérans	Année 1978 et Moins

Regroupement de catégories :

En général on appliquera la règle suivante : un minimum de 3 compétiteurs par catégorie. La décision des regroupements de catégories sera prise sur proposition du Président du Jury, et validée par le Directeur Technique National (ou son représentant) et le Directeur Sportif Fédéral Canoë Kayak (ou son représentant).

Réclamations et procédure disciplinaire :

Le jugement des épreuves s'effectue sous la responsabilité d'un Juge Arbitre de la fédération de tutelle habilitée par le DSF (ou le jury de course : DTN, CTN, DSF, représentant des ...). Les juges de lignes (CEL) ou de portes (Slalom) utilisent des fiches manuscrites pour notifier leur jugement lors des passages.

Le responsable d'équipe ou son représentant, peut porter réclamation par écrit auprès du Président du Jury 10 minutes maximum après la fin de chaque manche d'épreuve. Une décision sera prise au maximum 30 minutes après la clôture de la série d'épreuves concernées.

Le Jury de litige est composé : du Président du Jury, d'un Juge de porte non concerné par la réclamation et du DSF ou son représentant.

Le jury se réserve le droit de disqualifier un participant pour tout acte dangereux (si ce dernier ne respectait pas les consignes). D'autres actes délictueux pourraient être retenus comme motif de disqualification (injures, violence, ...)

Titres décernés :

Le titre de Champion de France sera décerné en division I uniquement et dans les seules épreuves des disciplines sportives ouvertes lors de ce championnat. En divisions 2 et 3, seront décernés, aux mêmes conditions, des titres de Champions Fédéraux.

REGLEMENTS SPORTIFS

- **Principes généraux :**

Les sportifs désirant participer au Championnat de France, devront justifier de leur participation à au moins une compétition régionale ou inter régionale lors de la saison sportive en cours. Pour les sportifs issus d'une région où aucun championnat régional n'est organisé, où bien n'ayant pu participer à l'une de ces compétitions, une demande de dérogation sera formulée au Directeur Sportif Fédéral (par courrier ou courriel).

Départs et arrivées :

Les départs s'effectuent arrêtés, bateau tenu par la bosse arrière. Une horloge, un feu « vert » ou un « bip » sonore peut marquer le départ. Une zone d'échauffement accessible est à la disposition des concurrents. A l'arrivée une zone calme est délimitée à proximité d'un débarcadère aménagé.

Chronométrage :

Le chronométrage s'effectue idéalement au moyen de cellules photoélectriques installées au départ et à l'arrivée des parcours. Un doublage manuel sera réalisé.

Engagements :

Les participants pourront s'engager dans l'ensemble des épreuves proposées

- **Règlement du Slalom**

Le Slalom adapté en kayak consiste à parcourir un tracé jalonné de portes ou bouées (D3) à descendre ou à remonter selon la couleur et dans un temps imparti le plus court possible. La spécificité de cette discipline est dans la conduite de son embarcation. La navigation slalomée demande une mémorisation du parcours, des changements de trajectoire, des anticipations de placement du bateau, une utilisation le cas échéant des courants ...

Les compétiteurs pourront, s'ils le souhaitent, passer un test de classements le vendredi après-midi dans différentes divisions afin qu'ils puissent s'exprimer au mieux de leurs capacités et concourir contre des compétiteurs de niveaux similaires.

Division d'inscription :

Points de repère pour inscrire un compétiteur dans une division :

- Un compétiteur de division 1 navigue en bateau fermé type slalom en fibre ou en polyéthylène de type rivière et gironné.
- Un compétiteur de division 2 ne peut naviguer en K1 fermé type slalom en classe 2. Il utilise le Sit on Top (type Taïki ou SX de DAG) et est à l'aise en classe 2.
- Un compétiteur de division 3 navigue uniquement en Sit on Top et ne peut pas vraiment (ou n'a jamais évolué en eau-vive et en classe 2).

Division 1 et 2 :

Le parcours de classe 2 (passage trois maximum) il doit durer au minimum 1min30sec.

Le tracé : il comporte 14 portes maximum avec 4 rouges minimum. La hauteur des fiches est de 30 cm (hauteur d'un Sit on Top). Une porte ratée équivaut à 100 s de pénalité. Un écart d'1min30sec entre chaque bateau est prévu.

En D2 : le parcours en classe 1 passage 2 le tracé comporte entre 8 à 10 portes et 2 rouges.

Division 3 :

Le parcours est sur une zone d'eau calme. Le tracé peut être composé de 6 à 8 portes définies par des bouées.

Ordre de passage :

Dans chaque division, l'ordre de passage est tiré au sort en 1^{ère} manche. En D1 et en D2, pour la deuxième manche l'ordre sera décroissant en fonction des résultats de la 1^{ère} manche.

- **Règlement de la course en ligne (CEL) et vitesse :**

La Course en ligne consiste à amener son bateau d'un point à un autre le plus rapidement possible et en confrontation directe avec d'autres bateaux. Des lignes d'eaux sont placées sur une zone d'eau calme, et selon les distances une ou plusieurs bouées peuvent servir de repères pour un virage. Selon la discipline, course de fond et d'endurance (1 000 – 500 mètres) ou course de vitesse (200 m), les qualités nécessaires sont une propulsion efficace combinée avec une bonne gestion des efforts selon les distances à parcourir.

Tests de divisions :

Les compétiteurs seront classés dans différentes divisions afin qu'ils puissent s'exprimer au mieux de leur capacité et concourir contre des compétiteurs de niveaux similaires.

Pour cela il est nécessaire d'évaluer un minimum les capacités techniques et physiques des participants.

Techniquement, il faut naviguer en bateau directeur type descente, CEL pour s'inscrire en D1, et de naviguer en K-Mer pour s'inscrire en D2.

Division d'inscription :

Division 1 : Tous les concurrents s'engageant avec des bateaux directeurs type descente, CEL. Epreuve de 1000m en fond et de 200m en vitesse.

Division 2 : Tous les concurrents s'engageant avec des K-Mer. Epreuve de 1 000m en fond et de 200m en vitesse.

Division 3 : Tous les concurrents s'engagent sur des bateaux monotypes. Epreuve de 500m en fond.

Ordre de passage :

Les départs se font par vagues de plusieurs bateaux selon les possibilités des sites d'accueil. Des demi-finales et finales peuvent être organisées si la durée de l'épreuve le permet pour la D1 et D2, sinon les temps effectués sur les séries déterminent le classement final.

- **Règlement de la course en équipage**

Division unique

Les bateaux utilisés seront des canoës biplaces monotypes de type « tanargues »

Les départs se feront par vagues de plusieurs bateaux

La distance parcourue sera environ 500mètres avec virage

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EPREUVES

	Slalom			Course en Ligne			Epreuve "OPEN" EQUIPAGE
				Sprint	Fond		
Division	Division 1	Division 2	Division 3	Division 1 « Vitesse » 200m « Endurance » (avec virage) 1000m	Division 2 « Vitesse » 200m « Endurance » (avec virage) 1000m	Division 3 « Endurance » (avec virage) 500m	Division unique
Types de bateaux	Libre	Monotype	Monotype	Libre	Monotype (Kmer)	Monotype	Canoés biplaces monotypes de type « tanargues » fournis par l'organisateur
Titres décernés	D1 Champion de France D2, D3, Champion Fédéral			D1 Champion de France D2, D3, Champion Fédéral			D1 Champion Fédéral D2 Champion Fédéral D3 Champion Fédéral
Catégorie	Espoirs / Seniors / Vétérans			Espoirs / Seniors / Vétérans			Espoirs / Seniors / Vétérans

FICHE ASSOCIATION

A renvoyer pour le 17 Avril 2013 à :
Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes
Championnat de France Kayak 2013
CREPS de Boivre
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

Identité de l'association :

<u>N° affiliation :</u>	<u>Nom de l'association :</u>	<u>Nom du responsable de la délégation, personne à contacter :</u>
<u>Tél.:</u> <u>Courriel :</u>	<u>Adresse :</u>	<u>Code postal – Ville :</u>
<u>Embarcations :</u> merci de nous indiquer le type et le nombre de bateaux avec lesquels vous viendrez		

Description	Prix Unitaire	Nombre	Total
Forfait Sportif	<input type="checkbox"/> 65 €		
Forfait Entraîneurs/ Accompagnateurs	<input type="checkbox"/> 55 €		
TOTAL :			

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros (à l'ordre de la Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes) et d'un chèque de caution pour les dossards d'un montant de 20 Euros

N° de chèque:..... de la banque:

LIEU : DATE:.....

Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes
Championnat de France Kayak 2013
CREPS de Boivre
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

ENGAGEMENTS

A renvoyer pour le 17 Avril 2013 à :
Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes
Championnat de France Kayak 2013
CREPS de Boivre
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

N° d'affiliation	
Nom de l'association	
Nom, Prénom et n° de licence des accompagnateurs Taille Tee-shirt (M-L-XL-XXL)	

N° licence	NOM et Prénom	Caté.	Date de naissance	Sexe M /F	Div.	Taille Tee-shirt	Epreuves			
							slalom	Vitesse	Endurance	Equipage

Visa de la Région :

Visa du Département :

Attestant de la participation des joueurs à un championnat local dans la division d'engagement National

Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes
Championnat de France Kayak 2013
CREPS de Boivre
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

FICHE AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

le COL à diffuser et à publier l'image de l'athlète, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports "Communication" ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

FICHE MEDICALE

IMPORTANT : à mettre sous pli cacheté, à conserver par les accompagnateurs et à mettre à disposition de l'équipe médicale si besoin.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Adresse :

.....

INFORMATIONS MEDICALES

1. Poids : kg

2. Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

- | | | | |
|--------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déficience Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> < 35 | <input type="checkbox"/> 35 < QI < 55 |
| | | <input type="checkbox"/> 55 < QI < 75 | <input type="checkbox"/> > 75 |
| <input type="checkbox"/> | Maladie génétique ou chromosomique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles délirant | type | |
| <input type="checkbox"/> | Schizophrénie ou trouble schizotypique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles du comportement, accès d'agitations | type | |
| <input type="checkbox"/> | Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type | |
| <input type="checkbox"/> | Syndrome dépressif | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'alimentation | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble du sommeil | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de la personnalité | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autisme ou syndrome autistique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autre trouble mental | type | |

3. Déficit sensoriel :

- | | | | |
|---|---------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Visuel : type | Port | <input type="checkbox"/> de lunettes | <input type="checkbox"/> de lentilles |
| <input type="checkbox"/> Auditif : type | Appareillages | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :
.....

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :
.....

7. Médication en cours :

<i>NOM DES MEDICAMENTS</i>	<i>Posologie</i>	<i>Heures</i>	<i>Date de prescription</i>

8. Allergies médicamenteuses connues :

.....
Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

**Joindre la photocopie : de la carte de sécurité sociale
de la mutuelle complémentaire**

FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTIONS

Les athlètes ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Le responsable de l'association doit communiquer sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 17 Avril 2013 :

- La fiche association.
- La participation financière (le règlement complet).
- La fiche d'engagement.

A avoir sur soi impérativement :

- Licences FFSA compétition 2012-2013
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique.
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation.
- Fiche d'autorisation de diffusion d'image.
- La fiche médicale, photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif).
- Attestation d'aptitude à savoir nager 25m et à s'immerger. (une par sportif).

Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation, aux personnes qui accompagnent les sportifs le jour du championnat de France.



Championnat de France de Kayak Sport Adapté

Du 17 au 19 mai 2013
Saint Benoit (86)

Liste des Hébergements



SOCIETE
GENERALE

Secteur Poitiers Sud (5min de la base de canoë kayak)

<u>HÔTEL FORMULE 1 POITIERS SUD</u>	<u>CAMPANILE POITIERS SUD</u>
<p>Hôtels (nombre de chambres : 79) Chemin de la Paillerie 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)8 91 70 53 57 - Fax : +33 (0)5 49 37 99 36 eMail : H2353@accor.com Site web : http://www.hotelf1.com</p>	<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 48) 228, avenue du 8 Mai 1945 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 37 26 51 - Fax : +33 (0)5 49 53 03 32 eMail : poitiers@campanile.fr Site web : http://www.campanile.fr</p>
<u>ETAP HÔTEL POITIERS SUD</u>	<u>HÔTEL L'OREE DES BOIS</u>
<p>Hôtels Chemin de la Paillerie 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)8 92 68 31 16 - Fax : +33 (0)5 49 37 38 12</p>	<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 12) 13, rue de Naintré 86280 ST BENOIT Tél. : +33 (0)5 49 57 11 44 - Fax : +33 (0)5 49 43 21 40</p>
<u>IBIS POITIERS SUD</u>	<u>BEST WESTERN - LE BOIS DE LA MARCHÉ</u>
<p>Hôtels (nombre de chambres : 81) 175, avenue du 8 Mai 1945 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 53 13 13 - Fax : +33 (0)5 49 53 03 73 eMail : ho659@accor.com Site web : http://www.ibishotel.com</p>	<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 53) RD 611 86240 LIGUGE Tél. : +33 (0)5 49 53 10 10 - Fax : +33 (0)5 49 55 32 25 eMail : boisdela marche@wanadoo.fr Site web : http://www.hotel-liguge.fr</p>

Secteur Beaulieu (5min de la base de canoë kayak)

<u>MARTEL 732</u>	<u>BRIT HÔTEL - LE BEAULIEU</u>
<p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 8) 173, rue de la Pierre Levée 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 44 06 81 - Fax : +33 (0)5 49 44 05 22</p>	<p>Hôtels - restaurant 3, rue des Frères Lumière 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 61 38 75 - Fax : +33 (0)5 49 44 24 42</p>
<u>BARTHÔTEL</u>	<u>HÔTEL IBIS POITIERS BEAULIEU</u>
<p>Hôtels (nombre de chambres : 25) 86, avenue Jacques Coeur 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 46 25 12 - Fax : +33 (0)5 49 46 58 72 eMail : barthotel@barthotel.fr Site web : http://www.barthotel.com</p>	<p>Hôtels (nombre de chambres : 49) 1, rue du Bois Dousset 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 61 11 02 - Fax : +33 (0)5 49 01 72 76 eMail : ibis.beaulieu@wanadoo.fr Site web : http://www.ibishotel.com</p>

Secteur Gare (10-15 min de la base de canoë kayak)

<p><u>HÔTEL LA PETITE VILLETTE</u></p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 12) 14, boulevard de l'Abbé Frémont 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 41 41 33 eMail : contact@lapetitevillette.fr Site web : http://www.lapetitevillette.fr</p>	<p><u>HÔTEL CONTINENTAL</u></p> <p>Hôtels 2, boulevard Solférino 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 37 93 93 - Fax : +33 (0)5 49 53 01 16</p>
<p><u>HÔTEL BISTROT DE LA GARE</u></p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 9) 131, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 58 56 30 - Fax : +33 (0)5 49 61 23 59 eMail : pictav-hotel@live.fr</p>	<p><u>HÔTEL LE MEMPHIS</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 9) 101, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 37 83 83 - Fax : +33 (0)5 49 37 25 04 eMail : lememphis86@orange.fr Site web : http://www.lememphishotel.com</p>
<p><u>MODERN'HOTEL</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 23) 153, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 58 46 72</p>	<p><u>HÔTEL REGINA</u></p> <p>Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 24) 149, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 58 20 38 - Fax : +33 (0)5 49 37 28 83</p>

Secteur Centre Ville (10-15 min de la base de canoë kayak)

<p><u>HÔTEL CENTRAL</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 20) 35, place du Maréchal Leclerc 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 01 79 79 - Fax : +33 (0)5 49 60 27 56 eMail : accueil@centralhotel86.com Site web : http://www.hotel-central-poitiers.com</p>	<p><u>HÔTEL AU CHAPON FIN</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 16) 11, rue Lebasclès 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 02 97 - Fax : +33 (0)5 49 88 91 63 eMail : contact@hotel-chaponfin.com Site web : http://www.hotel-chaponfin.com</p>
<p><u>HÔTEL DE L' EUROPE</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 88) 39, rue Carnot 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 12 00 - Fax : +33 (0)5 49 88 97 30 eMail : reservations@hotel-europe-poitiers.com Site web : http://www.hotel-europe-poitiers.com</p>	<p><u>CITOTEL LE PLAT D' ETAIN</u></p> <p>Hôtels (nombre de chambres : 20) 7, rue du Plat d' Etain 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 41 04 80 - Fax : +33 (0)5 49 52 25 84 eMail : contact@poitiers-leplatdetain.com Site web : http://www.poitiers-leplatdetain.com</p>

Secteur Centre Ville (10-15 min de la base de canoë kayak)

 <u>IBIS POITIERS CENTRE</u> Hôtels (nombre de chambres : 75) 15, rue du Petit Bonneveau 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 30 42 - Fax : +33 (0)5 49 55 11 87 eMail : h1420@accor.com Site web : http://www.ibishotel.com	<u>GRAND HÔTEL</u>  Hôtels (nombre de chambres : 47) 28, rue Carnot 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 60 90 60 - Fax : +33 (0)5 49 62 81 89 eMail : contact@legrandhotelpoitiers.fr Site web : http://www.grandhotelpoitiers.fr
<u>MAISON DIOCESAINE</u> 10, rue de la Trinité 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 60 63 00 - Fax : +33 (0)5 49 60 63 27 eMail : accueil-maison-dio@diocese-poitiers.fr Site web : http://www.maison-dio-poitiers.fr	<u>AUBERGE DE JEUNESSE</u> Auberges de jeunesse 1, allée Roger Tagault 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 30 09 70 - Fax : +33 (0)5 49 30 09 79 eMail : poitiers@fuaj.org Site web : http://www.fuaj.org

Secteur ZI République (15-20 min de la base de canoë kayak)

<u>CLASS HÔTEL</u>  Hôtels (nombre de chambres : 28) 2, rue Eugène Chevreul 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 41 55 00 - Fax : +33 (0)5 49 41 62 84 eMail : contact@classhotel-poitiers.com Site web : http://www.classhotel-poitiers.com	<u>HÔTEL COME INN</u>  Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 44) 13, rue Albin Haller 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 42 42 - Fax : +33 (0)5 49 88 42 44 eMail : info@hotelcomeinn.com Site web : http://www.hotelcomeinn.com
<u>HÔTEL MAC BED</u>  Hôtels (nombre de chambres : 29) 34, rue des Entrepreneurs 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 88 37 00 - Fax : +33 (0)5 49 88 76 71 eMail : contact@macbed.fr Site web : http://www.macbed.fr	<u>HÔTEL DE FRANCE</u>  Hôtels - restaurant (nombre de chambres : 58) 215, avenue de Paris 86000 POITIERS Tél. : +33 (0)5 49 01 74 74 - Fax : +33 (0)5 49 01 74 73 eMail : hoteldefrancepoitiers@wanadoo.fr Site web : http://www.hotel-poitiers.fr